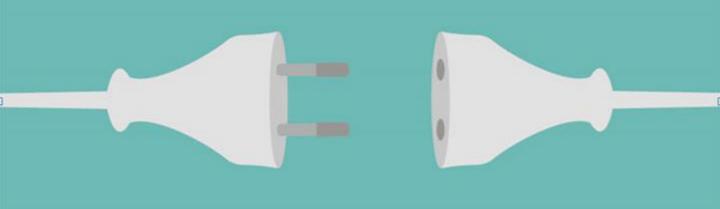
## «blurring\*»!

## LCL vous offre une cure de «détox» vous commencez quand?



## Seuls Vos élus CCE SNB ont dit OUI à la déconnexion.

Nous respectons la liberté pour chacun de se connecter quand il le souhaite dans la mesure où le droit à la déconnexion des destinataires est protégé (envoi différé systématique par exemple).

C'est pourquoi le SNB n'a pas validé la demande d'autres Organisations Syndicales qui préconisaient une coupure complète de vos outils nomades sur un créneau horaire déterminé.

Certes la charte proposée n'est pas parfaite mais le SNB croit en la vertu pédagogique du plan d'information prévu qui a le mérite de rappeler les bonnes pratiques notamment sur la non obligation de communiquer ses coordonnées personnelles.

Les outils nomades gomment la frontière entre la vie Travail et la vie Privée. Désormais il est acquis que vos congés et vos temps de repos peuvent être « déconnectés » de votre temps de Travail.

Pour préserver un équilibre entre vie Privée et vie Professionnelle : retrouvez le projet de la charte relative au droit à la déconnexion sur notre site https://www.snblcl.net/temps-de-travail

<sup>\* «</sup>blurring» : disparition de la frontière entre la vie privée et la vie professionnelle

